

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 avril 2016

---

NOUVELLES LIBERTÉS ET DE NOUVELLES PROTECTIONS POUR LES ENTREPRISES  
ET LES ACTIFS - (N° 3675)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 4525

présenté par

M. Gille, Mme Florence Delaunay, Mme Povéda, M. Pueyo, M. Bricout, Mme Filippetti, Mme Laurence Dumont, M. Said, M. Hammadi, Mme Françoise Dumas, Mme Crozon, M. Dufau, Mme Berger, M. Burroni, M. Grellier, M. Destans, M. Cherki, Mme Fioraso, Mme Buis, M. Premat, M. William Dumas, M. Liebgott, M. Terrasse, M. Bies, M. Cordery, M. Savary, Mme Sandrine Doucet, Mme Lousteau, Mme Corre, M. Dupré, M. Alexis Bachelay, M. Pellois, M. Robiliard, Mme Bruneau, Mme Fourneyron, M. Delcourt, Mme Capdevielle, M. Le Roch, Mme Chauvel, M. Ferrand, Mme Lignières-Cassou, M. Ribeaud, M. Olivier Faure, M. Verdier, M. Demarthe, M. Féron, Mme Rabin, Mme Bouziane-Laroussi, Mme Lacuey, M. Lesterlin, M. Juanico, Mme Imbert, M. Yves Daniel, Mme Carrey-Conte, Mme Beaubatie, Mme Le Loch, M. Kalinowski, M. Ménard et M. Sebaoun

-----

**ARTICLE 23**

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« Elle est mise en œuvre par les organismes mentionnés aux articles L. 5314-1 à L. 5314-4 du code du travail. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Créées en 1982, les 450 Missions locales présentes sur le territoire nationale exercent une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale. Les Missions locales ont permis la mise en œuvre de nombreux dispositifs, tels que les emplois d'avenir, le droit à l'accompagnement renforcé (CIVIS), qui s'inscrivent dans un dispositif plus général qu'est ce « droit à l'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et l'emploi ».

Alors, fortes de ces expériences, et comme l'a rappelé le Président de la République François Hollande lors de sa dernière intervention télévisée, les Missions locales pourront mettre en œuvre,

sur tout le territoire, la garantie jeune, comme elles le font déjà, en s'appuyant sur les expériences passées, et sur une importante assise territoriale.